

Le 20 décembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du budget tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 20 décembre 2022 à 19 h, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire
Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Madame Cheryl Brazeau, conseillère
Monsieur Ian Gray, conseiller
Madame Isabel Boulay, conseillère
Madame Josée Paquette-Bougie, conseillère

AUSSI PRÉSENTES

Madame Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et greffière

2022-12-161 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 20 décembre 2022 à 19 h.

ADOPTÉE

MOT DU MAIRE

2022-12-162 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 20 décembre 2022 soit et il est, par les présentes, adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-12-163 ADOPTION DU BUDGET 2023

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 ont été déposées au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), un avis public de l'adoption du budget a été donné au moins huit

Le 20 décembre 2022

jours avant la présente séance, soit le 6 décembre 2022, et un projet de budget a été rendu disponible pour les membres du conseil.

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 se détaillant comme suit :

REVENUS 2023

Taxes sur la valeur foncière	1 793 920 \$
Taxes sur une autre base	1 185 841 \$
Autres revenus	321 988 \$
TOTAL DES REVENUS	3 301 749 \$

DÉPENSES 2023

Administration générale	857 585 \$
Sécurité publique	567 702 \$
Transport	395 540 \$
Hygiène du milieu	1 091 457 \$
Santé et bien-être	14 404 \$
Aménagement et urbanisme	115 305 \$
Loisirs et culture	311 512 \$
Frais de financement	30 058 \$
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES	3 383 563 \$

Conciliation fiscale (remb. emprunts et fonds de roulement) 125 142 \$

TOTAL DES DÉPENSES 3 508 705 \$

REVENUS - DÉPENSES (206 956) \$

EXCÉDENT AFFECTÉ AU BUDGET 2023 206 956 \$

DE DISTRIBUER un document explicatif du budget à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2022-12-164

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 a été déposé au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), un avis public de l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été donné au moins huit jours avant la présente séance, soit le 6 décembre 2022, et un projet de programme triennal d'immobilisations a été rendu disponible pour les membres du conseil.

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

Le 20 décembre 2022

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 au montant de 1 455 250 \$ soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

DESCRIPTON	2023	2024	2025	TOTAL
Infrastructures				
Renouvellement des conduites d'eau et d'égout	800 000 \$			800 000 \$
Pavage et réfection du réseau routier	90 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	290 000 \$
Amélioration de parcs	25 000 \$			25 000 \$
Remplacement de bornes incendie	10 250 \$	25 000 \$	25 000 \$	60 250 \$
Rénovation et construction des infrastructures	15 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	75 000 \$
Honoraires et études des infrastructures	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Bâtiments				
Rénovation / bureaux - Hôtel de ville	100 000 \$			100 000 \$
Équipements roulants				
Remplacement d'équipements - Travaux publics	30 000 \$		50 000 \$	80 000 \$
TOTAL	1 075 250 \$	165 000 \$	215 000 \$	1 455 250 \$

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL

2022-12-165

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance extraordinaire du budget du 20 décembre 2022 à 19 h 7.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière